

Les éleveurs défendent leur ZAD

Après le blocage lundi et mardi de l'A 71 et de l'A 10 à Orléans, les agriculteurs ont manifesté mardi après-midi et mercredi à Gien au cœur du territoire des zones défavorisées que le ministre de l'Agriculture veut rayer de la carte.

« Touche pas à ma ZAD », tel était l'un des slogans employé mardi après-midi par les agriculteurs réunis sur le rond-point de l'Anesse, sur la déviation de Gien. Un clin d'œil en référence à la lutte des zadistes de Notre Dame des Landes que les agriculteurs ont détourné à leur profit « en Zone agricole à défendre. »

Contre le tour de passe-passe du ministre

Motif de la bronca qui a démarré en fin de semaine dernière pour les agriculteurs affiliés à la FDSEA et aux Jeunes agriculteurs *, la révision de la carte des fameuses zones défavorisées simples par le Ministre de l'agriculture Stéphane Travert à quelques jours de son envoi à Bruxelles.

Actuellement 160 exploitations dans le Loiret peuvent prétendre à ces aides qui concernent principalement les éleveurs, 400 environ dans le Loiret. « Le ministre a fait un tour de passe-passe en nous mettant le même nombre de communes qu'avant



Les agriculteurs du Loiret et du Cher réunis sur le rond-point de la déviation à Gien contre la suppression des zones défavorisées mardi après-midi. L'action se poursuivait mercredi matin à l'heure de notre mise sous presse.

mais dans des zones comme à Pithiviers où ils ne donneront aucune aide puisqu'il n'y a pas d'éleveurs dans ces régions », explique Cédric Benoist le patron de la FDSEA 45. Pour le Loiret, la perte est estimée à un million d'euros pour l'ICHN (indemnité compensatoire de handicaps naturels) et 300.000 € de DJA (dotation jeune agriculteur).

La moitié du revenu pour des exploitations

Pour Thierry Gitton, en Gaec à trois éleveurs à Cernoy-en-Berry, « l'ICHN représente 16.000 €, c'est 50 % du revenu du

GAEC ». « Si on nous la supprime, ça ne sert plus à rien d'élever des vaches », ajoute l'éleveur dont le GAEC est à la tête de 110 vaches allaitantes qui broutent sur 220 ha de prairies dont une partie près de la rivière Notre heure.

Pour Romain Grave, 23 ans, qui vient de s'installer au 1^{er} janvier 2018 à Nevoay, « l'aide de base de la DJA est doublée si on est en zone défavorisée ». Il a touché 10.000 € plus 6.000 à 7.000 € de primes diverses à l'installation : « c'est un coup de pouce pas négligeable surtout que mes parents ne sont pas dans l'agriculture ».

« Si un jeune agriculteur ne les touche plus, ça compromet le développement de l'exploitation et ce sera même un frein à l'installation », assure le jeune agriculteur.

Pour la FDSEA, « la Puisaye, l'Orléanais, le Berry, la Sologne sont des territoires en danger » : « c'est la mort de l'élevage bovin et des milliers d'hectares deviendront des friches ».

La mobilisation des agriculteurs loiretains aura tout de même permis d'obtenir pour mercredi matin un rendez-vous au ministère.

RÉMI BICHON

(*) L'autre syndicat agricole, la confédération Paysanne, s'en est inquiété il y a un an déjà.



Vendredi, les agriculteurs avaient déposé au pied de la préfecture d'Orléans les panneaux des villages qui n'auront plus droit à l'ICHN.



Les véhicules ont été filtrés entre deux tracteurs au giratoire de la déviation de Gien.

Soutiens de gauche et de droite

Les députés du Loiret Claude de Ganay, Richard Ramos, Stéphanie Rist, et les sénateurs Hugues Saury et Jean-Pierre Sueur, ont été reçus jeudi 8 février à la présidence de la République par Audrey Bourolleau, conseillère agriculture du président de la République, et Rebecca Peres, conseillère parlementaire. Le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau a écrit lundi 12 février au Premier ministre Édouard Philippe pour dénoncer la nouvelle carte du zonage qui impacte les divers départements de la région Centre, lui demandant au plus vite un rendez-vous « pour trouver une solution équilibrée pour nos territoires ».